

**RÈGLEMENT NUMÉRO 3 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION
DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS
DISPENSÉS PAR LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE**

(Refonte administrative du règlement numéro 3 et de ses amendements, les règlements numéros 64, 115, 154, 188, 227, 251, 268, 302, 330, 366, 390, 421, 450, 473, 489, 497, 504, 509, 525 et 546)

CONSIDÉRANT que les dispositions des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) permettent à toute municipalité de financer tout ou partie de ses biens, services ou activités au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT que dans l'intérêt de la Ville de Saint-Hyacinthe et de ses citoyens, il apparaît à propos de fixer un tarif en fonction des bénéfices reçus en imputant directement aux usagers les coûts ou une partie des coûts qu'ils engendrent;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance antérieure tenue par le Conseil le 14 janvier 2002;

EN CONSÉQUENCE, le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

Pour l'interprétation du présent règlement à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots ou expressions qui suivent ont la signification qui leur est attribuée dans le présent article.

Alarme non fondée :	Alarme déclenchée sans nécessité en raison d'une installation inappropriée d'un système d'alarme-incendie, d'un défaut de son fonctionnement, d'une négligence de son entretien, d'une manipulation inadéquate ou de toute autre négligence susceptible d'interférer avec son fonctionnement. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011)
Année :	Période s'étalant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre d'une année.
Coût direct :	Coût total des travaux réalisés ou des services rendus, ce qui inclut les frais de main-d'œuvre, d'outillage, de matériel et de matériaux requis ou récupérés.
Dépôt :	Somme d'argent remise à la municipalité en garantie du paiement total ou partiel d'un bien, d'un service ou d'une activité organisée par la Ville.
Main-d'œuvre :	Frais encourus pour la prestation de services par un entrepreneur ou par un employé de la Ville; dans ce dernier cas, les frais sont établis suivant les salaires applicables en vertu de la convention collective ou de la politique de rémunération en vigueur, additionnés de la moyenne du coût des bénéfices marginaux pour le groupe d'employés visés. (Règlement numéro 330 adopté le 18 janvier 2010)
Organisme accrédité :	Organisme accrédité par résolution du Conseil municipal de la Ville.

**Responsable d'un système
d'alarme-incendie :**

Le propriétaire de l'immeuble ou de la fraction d'un immeuble détenu en copropriété divisé auquel est lié le système d'alarme-incendie, et dans le cas où l'intervention du service de Sécurité incendie ne peut être associée à aucune unité en particulier le syndicat des copropriétaires de l'immeuble détenu en copropriété.

**Système
d'alarme-incendie :**

Combinaison de dispositifs conçus pour avertir les occupants d'un bâtiment d'une urgence reliée à un incendie ou à un début d'incendie. Est également considéré comme un système d'alarme-incendie, tout système de sécurité ayant au moins une composante de détection d'incendie. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011)

Ville :

La Ville de Saint-Hyacinthe

ARTICLE 2 - TARIF

Un tarif, auquel s'ajoutent les taxes applicables lorsque celui-ci est marqué d'un astérisque, est imposé et prélevé pour l'utilisation des biens ou services mentionnés ou pour le bénéfice retiré des activités énumérées ci-après au montant indiqué en dollars ou en pourcentage, en regard de chacun, tel que prévu au document intitulé « Tarification de certains biens, services ou activités » joint au présent règlement pour en faire partie intégrante comme "Annexe I".

Les organismes reconnus par la Ville et accrédités par le service des Loisirs sont exemptés du paiement des frais d'administration, lorsque ceux-ci sont applicables en vertu de l'annexe "I". (Règlement numéro 188 adopté le 19 décembre 2005)

Les organismes sans but lucratif sont exemptés du paiement des tarifs pour les permis émis par le service de l'Urbanisme prévus à l'annexe "I". (Règlement numéro 268 adopté le 21 janvier 2008)

(Règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014) (Règlement numéro 525 adopté le 19 décembre 2016)

ARTICLE 3 - MODE DE TARIFICATION

Les biens, services ou activités énumérés à l'annexe I sont financés en tout ou en partie au moyen du tarif prévu à ladite annexe.

Est notamment tarifée selon la catégorie de risques associée au bâtiment protégé telle que décrite à l'annexe "III" jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, toute alarme non fondée provenant d'un système d'alarme-incendie au-delà d'une deuxième telle alarme non fondée au cours d'une période consécutive de 12 mois. Le responsable du système d'alarme-incendie est tenu au paiement de ce tarif lié au déplacement du service de Sécurité incendie en conséquence d'une alarme non fondée. (Règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011) (Règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014)

ARTICLE 3.1 - PRÉSÉANCE

En cas de disparité avec des tarifs qui pourraient être prévus dans d'autres règlements municipaux, les tarifs apparaissant à l'annexe "I" ont préséance sur tout autre tarif. (Règlement numéro 268 adopté le 21 janvier 2008)

ARTICLE 4 - DISPOSITIONS REMPLACÉES

Le présent règlement remplace le règlement numéro 1679 de l'ancienne Ville de Saint-Hyacinthe, le règlement numéro 523 de l'ancienne Ville de Sainte-Rosalie et il a préséance sur toute autre disposition antérieure d'un règlement ou d'une résolution adoptée par les anciennes Villes de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Rosalie et par les anciennes Paroisses de Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, de Sainte-Rosalie et de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, prévoyant un tarif pour l'utilisation d'un bien, d'un service ou pour le bénéfice d'une activité visée à l'article 2.

ARTICLE 5 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Fait et passé en la Ville de Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 2002.

Le Maire,

Claude Bernier

La Greffière,

Hélène Beauchesne

NOTE : La présente version constitue une refonte administrative qui n'a pas de valeur juridique officielle. Certaines erreurs typographiques évidentes ont pu être corrigées.

Les Services juridiques
20 décembre 2017

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
1	COMMUNICATIONS	Divers	Carte de la Ville - (+ de 25 cartes = 1,50 \$ l'unité)	1,77 \$		X	0,09 \$	0,18 \$	2,04 \$		
2	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Canada 36" x 72"	53,07 \$		X	2,65 \$	5,29 \$	61,02 \$		
3	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Canada 54" x 108"	76,44 \$		X	3,82 \$	7,62 \$	87,88 \$		
4	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau logo/Ville 36" x 72"	108,21 \$		X	5,41 \$	10,79 \$	124,41 \$		
5	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau logo/Ville 54" x 108"	212,28 \$		X	10,61 \$	21,18 \$	244,07 \$		
6	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Québec 36" x 72"	81,70 \$		X	4,09 \$	8,15 \$	93,93 \$		
7	COMMUNICATIONS	Drapeau	Drapeau Québec 54" x 108"	81,70 \$		X	4,09 \$	8,15 \$	93,93 \$		
8	COMMUNICATIONS	Épinglettes	Épinglettes - Logo femme	1,85 \$		X	0,09 \$	0,18 \$	2,12 \$		
9	COMMUNICATIONS	Épinglettes	Épinglettes - Logo homme	2,12 \$		X	0,11 \$	0,21 \$	2,44 \$		
10	COMMUNICATIONS	Épinglettes	Épinglettes aimantées - Logo homme	2,12 \$		X	0,11 \$	0,21 \$	2,44 \$		
11	COMMUNICATIONS	Permis	Duplicata de permis perdu	5,20 \$		X	0,26 \$	0,52 \$	5,98 \$		Art 40 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
12	COMMUNICATIONS	Permis	Permis de distribution de prospectus sur la voie publique	5,20 \$					5,20 \$		Art 35 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
13	COMMUNICATIONS	Permis de sollicitation	Permis résident et non-commercial	52,02 \$					52,02 \$		Art 35 du règlement 83 - concernant la paix et l'ordre
14	FINANCES	Finances	Copie du rapport financier	3,15 \$		X	0,16 \$	0,31 \$	3,62 \$		Loi sur l'accès à l'information
15	FINANCES	Finances	Copie d'un extrait de rôle d'évaluation	0,46 \$	/ unité d'évaluation				0,46 \$		Loi sur l'accès à l'information
16	FINANCES	Finances	Recherche et confirmation écrite du compte de taxes par unité d'évaluation	26,52 \$					26,52 \$		Demande par télécopieur ou courriel seulement, aucune sur appel téléphonique
17	FINANCES	Finances	Recherche et confirmation électronique d'un certificat de taxes par unité d'évaluation sur le site Internet sécurisé de la Ville	10,61 \$					10,61 \$		
18	FINANCES	Frais administratifs	Frais d'administration	14,0%					14%		
19	FINANCES	Frais administratifs	Frais de remboursement d'un dépôt direct pour un fournisseur autre que la Ville	26,52 \$					26,52 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
20	FINANCES	Frais administratifs	Frais d'un chèque retourné - autres	36,41 \$					36,41 \$		
21	FINANCES	Frais administratifs	Intérêts sur comptes en souffrance	14,0%					14%		
22	FINANCES	Installation de compteurs d'eau	Taux facturable pour l'installation de compteur d'eau en dehors des heures de bureau et jours fériés	96,90 \$	/h	X	4,85 \$	9,67 \$	111,41 \$		
23	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1 1/2 pouces	110,00 \$					110,00 \$		
24	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1 pouce	87,00 \$					87,00 \$		
25	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 1/2 pouce	48,00 \$					48,00 \$		
26	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 2 pouces	149,00 \$					149,00 \$		
27	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 3/4 pouce	69,00 \$					69,00 \$		
28	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Diamètre 5/8 pouce	58,00 \$					58,00 \$		
29	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 3 pouces	450,00 \$					450,00 \$		
30	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 4 pouces	500,00 \$					500,00 \$		
31	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 6 pouces	700,00 \$					700,00 \$		
32	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Octave 8 pouces	825,00 \$					825,00 \$		
33	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 3 pouces	450,00 \$					450,00 \$		
34	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 4 pouces	500,00 \$					500,00 \$		
35	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 6 pouces	700,00 \$					700,00 \$		
36	FINANCES	Loyer pour les compteurs d'eau potable	Turbine 8 pouces	825,00 \$					825,00 \$		
37	FINANCES	Obtention de renseignements	Nécessitant la lecture d'un ordinateur	1,05 \$	/ seconde	X	0,05 \$	0,10 \$	1,21 \$		Loi sur l'accès à l'information
38	FINANCES	Système UV	Surcharge pour déplacement inutile	83,64 \$					83,64 \$	X	
39	FINANCES	Système UV	Tarification applicable à chacune des deux visites annuelles pour les travaux d'entretien et d'échantillonnage du système UV de base de Bionest (SA-3D à SA-6D), de Premier Tech Aqua et de Enviro-step	258,02 \$					258,02 \$	X	Il y a deux visites annuelles pour inspection des systèmes UV.

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
40	FINANCES	Système UV	Tarification applicable à chacune des visites annuelles pour les travaux d'entretien et d'échantillonnage du système UV SA-6C27D et SA-6C32D	333,97 \$					333,97 \$	X	Il y a deux visites annuelles pour inspection des systèmes UV. (Augmentation du fournisseur 1,8 %) Notre tarif 2017 correspond au prix du fournisseur + 14 %
41	FINANCES	Taux facturable lors de travaux effectués par des employés de la Ville - applicable à tous les services	Employé col bleu auxiliaire (incluant bénéfices marginaux)	22,22 \$	/h	X	1,11 \$	2,22 \$	25,55 \$	X	Selon le coût des employés incluant les bénéfices marginaux
42	FINANCES	Taux facturable lors de travaux effectués par des employés de la Ville - applicable à tous les services	Employé col bleu permanent ou temporaire (incluant bénéfices marginaux)	43,29 \$	/h	X	2,16 \$	4,32 \$	49,77 \$	X	Selon le coût des employés incluant les bénéfices marginaux
43	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 0 \$ à 500 000 \$	77,20 \$					77,20 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
44	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 500 001 \$ à 2 000 000 \$	308,75 \$					308,75 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
45	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation - de 2 000 001 \$ à 5 000 000 \$	514,60 \$					514,60 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
46	FINANCES	Plainte sur l'évaluation	Plainte sur l'évaluation supérieure à 5 000 000 \$	1 029,15 \$					1 029,15 \$		Loi sur la fiscalité municipale, art. 135
47	GÉNIE	Copie	Copie papier de plans numériques ou standards sur traceur SIURS (couleur)	0,27 \$	/ pi2	X	0,01 \$	0,03 \$	0,31 \$		Non plié
48	GÉNIE	Copie	Copie papier de plans numériques ou standards sur traceur SIURS (noir et blanc)	0,16 \$	/pi2	X	0,01 \$	0,02 \$	0,18 \$		Non plié
49	GÉNIE	Divers	Données numériques provenant du SIURS	267,67 \$	/meg (format DWG)	X	13,38 \$	26,70 \$	307,75 \$		150 \$ minimum
50	GÉNIE	Hygiène du milieu	Permis pour le branchement au réseau municipal d'aqueduc et/ou d'égout	84,27 \$					84,27 \$	X	Règlement 346 (était 288).
51	GÉNIE	Hygiène du milieu	Tarif de l'eau potable en vrac	1,56 \$	mètre cube				1,56 \$	X	Remplissage par notre camion
52	GESTION DES EAUX USÉS	Hygiène du milieu	Récupération de carton	58,14 \$	tonne métrique	X	2,91 \$	5,80 \$	66,85 \$		Selon le prix du marché
53	GREFFE	Frais administratifs	Frais d'un chèque retourné - pour remboursement d'infraction - personne majeure	35,00 \$					35,00 \$		Tarif selon le tarif en matière pénale
54	GREFFE	Frais administratifs	Frais d'un chèque retourné - pour remboursement d'infraction - personne mineure	17,50 \$					17,50 \$		Tarif selon le tarif en matière pénale
55	GREFFE	Cour Municipale	Copie d'un C.D. -dossier Cour	15,50 \$		X	0,78 \$	1,55 \$	17,82 \$		Loi sur l'accès à l'information
56	GREFFE	Frais administratifs	Frais de paiement de constat d'infraction par carte de crédit en ligne	8,00 \$					8,00 \$		
57	GREFFE	Frais administratifs	Photocopie	0,38 \$	/page	X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		Loi sur l'accès à l'information

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
58	GREFFE	Frais administratifs	Plan général des rues	3,85 \$	/plan	X	0,19 \$	0,38 \$	4,43 \$		Loi sur l'accès à l'information
59	GREFFE	Greffe	Certificat de non-contrevenance à la réglementation municipale attestations SAAQ et RACJ, émis par le greffier	53,00 \$					53,00 \$		
60	GREFFE	Greffe	Copie certifiée de documents divers par le greffier	1,00 \$	/page				1,00 \$		Ticket modérateur
61	GREFFE	Greffe	Copie des plans de bâtiments "grand format"	Coût						X	Dans le cas où les copies doivent être faites par une compagnie <u>externe</u> , des frais administratifs fixes de 20 \$ sont payables en plus des frais de reproduction.
62	GREFFE	Greffe	Copie d'un règlement municipal, à l'exception des règlements d'urbanisme	0,38 \$	/page	X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		Loi sur l'accès à l'information
63	GREFFE	Greffe	Rapport d'événement	15,75 \$					15,75 \$		Loi sur l'accès à l'information
64	GREFFE	Permis de prêteur sur gages	Pour opérer un commerce	127,50 \$	/ an				127,50 \$		Chapitre 8 du règlement 83 sur la paix et l'ordre
65	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 1re et 2e intervention	Sans frais							
66	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 3e intervention	422,50 \$		X	21,13 \$	42,14 \$	485,77 \$	X	
67	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 3	- 4e intervention et suivantes	844,98 \$		X	42,25 \$	84,29 \$	971,52 \$	X	
68	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 1re et 2e intervention	Sans frais							
69	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 3e intervention	844,98 \$		X	42,25 \$	84,29 \$	971,52 \$	X	
70	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégorie 4	- 4e intervention et suivantes	1 267,48 \$		X	63,37 \$	126,43 \$	1 457,29 \$	X	
71	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 1re et 2e intervention	Sans frais							
72	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 3e intervention	211,24 \$		X	10,56 \$	21,07 \$	242,87 \$	X	
73	INCENDIE	Alarme non fondée - Bâtiment catégories 1 et 2	- 4e intervention et suivantes	422,50 \$		x	21,13 \$	42,14 \$	485,77 \$	X	
74	INCENDIE	Analyse et recherche dans la code de construction	Personnel syndiqué	69,15	/ h	x	3,46 \$	6,90 \$	79,51 \$	X	
75	INCENDIE	Analyse et recherche dans la code de construction	Personnel cadre	98,45	/ h	x	4,92 \$	9,82 \$	113,19 \$	X	
76	INCENDIE	Analyse et vérification de plan	Personnel syndiqué	69,15	/ h	x	3,46 \$	6,90 \$	79,51 \$	X	
77	INCENDIE	Analyse et vérification de plan	Personnel cadre	98,45	/ h	x	4,92 \$	9,82 \$	113,19 \$	X	
78	INCENDIE	Autopompe	- Heure en attente	425,00 \$	/h				425,00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
79	INCENDIE	Autopompe	- Heures suivantes	425,00 \$	/h				425,00 \$	X	Sans égard à la capacité de pompage Main-d'oeuvre en sus
80	INCENDIE	Autopompe (301-3001-201-202-601-602-603)	Autopompe - 1 ^{re} heure	850,00 \$					850,00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
81	INCENDIE	Camion échelle avec plate-forme (301)	- Heures en attente	750,00 \$	/h				750,00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
82	INCENDIE	Camion échelle avec plate-forme (301)	Camion échelle avec plate-forme - 1 ^{re} heure et heures suivantes	1 500,00 \$					1 500,00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
83	INCENDIE	Camion échelle sans plate-forme (3001)	Camion échelle sans plate-forme - 1 ^{re} heure et heures suivantes	1 200,00 \$	/h				1 200,00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
84	INCENDIE	Camion échelle sans plate-forme (3001)	Camion échelle sans plate-forme - En attente	600,00 \$	/ h	x	30,00 \$	59,85 \$	689,85 \$		Main-d'oeuvre en sus
85	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603-604)	- heure en attente	425,00 \$	/h				425,00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
86	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603-604)	- Heures suivantes	425,00 \$	/h				425,00 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
87	INCENDIE	Camion-citerne (601-602-603-604)	Camion-citerne - 1 ^{re} heure	850,00 \$					850,00 \$	X	Sans égard à la capacité Main-d'oeuvre en sus
88	INCENDIE	Conception de plan de sécurité incendie	Personnel syndiqué	69,15	/ h	x	3,46 \$	6,90 \$	79,51 \$	X	
89	INCENDIE	Conception de plan de sécurité incendie	Personnel cadre	98,45	/ h	x	4,92 \$	9,82 \$	113,19 \$	X	
90	INCENDIE	Demande d'assistance d'un chef en prévention,	- Personnel-cadre	98,45 \$	/h	x	4,92 \$	9,82 \$	113,19 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
91	INCENDIE	Demande d'assistance inspecteur en prévention	Personnel syndiqué	69,15 \$	/h	X	3,46 \$	6,90 \$	79,51 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
92	INCENDIE	Demande d'assistance pour gestion d'un sinistre, d'une intervention d'urgence ou la gestion temporaire d'un SSI	- Chef aux opérations ou chef de peloton	150,00 \$	/h	x	7,50 \$	14,96 \$	172,46 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
93	INCENDIE	Demande d'assistance pour gestion d'un sinistre, d'une intervention d'urgence ou la gestion temporaire d'un SSI	- Directeur ou chef de division	175,00 \$	/h	x	8,75 \$	17,46 \$	201,21 \$	X	Selon l'augmentation des cadres 2017 - soit 2,25 %
94	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment	Personnel syndiqué	69,15	/ h	x	3,46 \$	6,90 \$	79,51 \$	X	
95	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment	Personnel cadre	98,45	/ h	x	4,92 \$	9,82 \$	113,19 \$	X	
96	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment en dehors des périodes d'inspection prévues au schéma	Personnel syndiqué	69,15	/ h	x	3,46 \$	6,90 \$	79,51 \$	X	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
97	INCENDIE	Demande d'inspection de bâtiment en dehors des périodes d'inspection prévues au schéma	Personnel cadre	98,45	/ h	x	4,92 \$	9,82 \$	113,19 \$	X	
98	INCENDIE	Divers	Bris ou perte d'équipements	Coût						X	
99	INCENDIE	Divers	Diesel lors d'intervention	Coût	/litre					X	Entraide - Coût
100	INCENDIE	Divers	Frais d'intervention incendie sur le territoire d'une municipalité non participante à une entraide	Coût						X	Main-d'oeuvre en sus
101	INCENDIE	Divers	Intervention lors de l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident sur le territoire de la Ville sur l'autoroute 20	2 394,65 \$					2 394,65 \$	X	2 autopompes à 533\$, + 2 chefs à 82.79\$ = 1 lieutenant à 28.12 + 6 pompiers à 25.56\$ + 5 gallons de mousse classe A à 105\$ +32.72% de bén.marg. / temps 1h30
102	INCENDIE	Divers	Intervention lors de l'incendie d'un véhicule appartenant à un non-résident sur le territoire de la Ville sur le réseau secondaire et tertiaire	1 281,70 \$					1 281,70 \$	X	1 autopompe à 533\$, + 1 chef à 82.79\$ = 1 lieutenant à 28.12 +3 pompiers à 25.56\$ + 5 gallons de mousse classe A à 105\$ +32.72% de bén.marg. / temps 1h30
103	INCENDIE	Divers	Location salle de formation caserne #2	20,00 \$	/h	X	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$	X	Incluant le projecteur
104	INCENDIE	Embarcation nautique (1801)	Minimum 3 heures	552,29 \$	/h minimum 3 heures				552,29 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
105	INCENDIE	Exercice d'évacuation	Personnel syndiqué	69,15	/ h				69,15 \$	X	
106	INCENDIE	Exercice d'évacuation	Personnel cadre	98,45	/ h				98,45 \$	X	
107	INCENDIE	Extincteur portatif	- 10 lb	27,98 \$					27,98 \$	X	
108	INCENDIE	Extincteur portatif	- 20 lb	44,35 \$					44,35 \$	X	
109	INCENDIE	Gallon de mousse classe "A" (5 gallons)		110,88 \$					110,88 \$	X	
110	INCENDIE	Gallon de mousse classe "B" (5 gallons)		264,00 \$					264,00 \$	X	
111	INCENDIE	Remorque d'éclairage (1902)	- heure additionnelle	55,44 \$	/h				55,44 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
112	INCENDIE	Remorque d'éclairage (1902)	- première heure	110,88 \$	/h				110,88 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
113	INCENDIE	Unité d'intervention spécialisée (1103)		2 000,00 \$	/h				2 000,00 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus
114	INCENDIE	Remorque hydrocarbure (2203)		220,71 \$	/h				220,71 \$	X	+ coût de la main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
115	INCENDIE	Remplissage cylindre d'air respirable 300 pieds cubes		75,00 \$	/unité				75,00 \$	X	
116	INCENDIE	Bouteilles d'air comprimé		11,02 \$	/unité	X	0,55 \$	1,10 \$	12,67 \$	X	
117	INCENDIE	Unité de ravitaillement d'air (1603)	1re heure et heures suivantes	125,00 \$	/h	X	6,25 \$	12,47 \$	143,72 \$		+ coût de la main-d'œuvre en sus
118	INCENDIE	Unité de ravitaillement d'air (1603)	Bouteille	11,02 \$	/bouteille	X	0,55 \$	1,10 \$	12,67 \$		
119	INCENDIE	Unité désincarcération (202-602)		425,00 \$	/h	X	21,25 \$	42,39 \$	488,64 \$		+ coût de la main-d'œuvre en sus
120	INCENDIE	Unité d'intervention spécialisée	nautique / hauteur / espace clos / haz mat	1 750,00 \$	/h				1 750,00 \$	X	+ coût de la main-d'œuvre en sus
121	INCENDIE	Véhicule d'intervention rapide (501)		125,00 \$	/h				125,00 \$	X	+ coût de la main-d'œuvre en sus
122	LOISIRS ET CULTURE	Balade en ponton	- Avec carte « Accès-Loisirs »	56,53 \$	/h	x	2,83 \$	5,64 \$	65,00 \$		
123	LOISIRS ET CULTURE	Balade en ponton	- Sans carte « Accès-Loisirs »	65,23 \$	/h	x	3,26 \$	6,51 \$	75,00 \$		
124	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	2,55 \$	/h	X	0,13 \$	0,25 \$	2,93 \$		25 % du tarif régulier
125	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Organismes reconnus par le SDL	10,20 \$	/h	X	0,51 \$	1,02 \$	11,73 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
126	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	5,10 \$	/h	X	0,26 \$	0,51 \$	5,86 \$		50 % du tarif régulier
127	LOISIRS ET CULTURE	Bâtiments loisirs - Location plateaux	Salles de conférence Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	10,20 \$	/h	X	0,51 \$	1,02 \$	11,73 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
128	LOISIRS ET CULTURE	Carte « Accès-Loisirs » - Réimpression	- Par personne	6,09 \$		x	0,30 \$	0,61 \$	7,00 \$		Réimpression en raison d'un vol, perte, bris ou autres motifs.
129	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Non résidant - individuel (1 an)	104,37 \$		x	5,22 \$	10,41 \$	120,00 \$		
130	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résidant - aîné (2 ans) - 65 ans et +	6,96 \$		x	0,35 \$	0,69 \$	8,00 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
131	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résidant - aîné (4 ans) - 65 ans et plus	13,92 \$		x	0,70 \$	1,39 \$	16,00 \$		
132	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résidant - individuel (2 ans)	8,70 \$		x	0,43 \$	0,87 \$	10,00 \$		
133	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résidant - individuel (4 ans)	17,40 \$		x	0,87 \$	1,74 \$	20,00 \$		
134	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résidant - familial (2 ans)	21,75 \$		x	1,09 \$	2,17 \$	25,00 \$		
135	LOISIRS ET CULTURE	Carte accès loisirs	Résidant - familial (4 ans)	43,49 \$		x	2,17 \$	4,34 \$	50,00 \$		
136	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
137	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10,20 \$	/h	X	0,51 \$	1,02 \$	11,73 \$		50 % du tarif régulier
138	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5,10 \$	/h	X	0,26 \$	0,51 \$	5,86 \$		25 % du tarif régulier
139	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Abbé Guillet # 202 Organismes reconnus par SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
140	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6,12 \$	/h	X	0,31 \$	0,61 \$	7,04 \$		50 % du tarif régulier
141	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3,06 \$	/h	X	0,15 \$	0,31 \$	3,52 \$		25 % du tarif régulier
142	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
143	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Anne- Marie-Matte-Desrosiers # 306 Organismes reconnus par SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
144	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Organismes reconnus par SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
145	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3,06 \$	/h	X	0,15 \$	0,31 \$	3,52 \$		25 % du tarif régulier
146	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
147	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Famille Nadeau # 205 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6,12 \$	/h	X	0,31 \$	0,61 \$	7,04 \$		50 % du tarif régulier
148	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10,20 \$	/h	X	0,51 \$	1,02 \$	11,73 \$		50 % du tarif régulier
149	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5,10 \$	/h	X	0,26 \$	0,51 \$	5,86 \$		25 % du tarif régulier
150	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
151	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Harry-Bernard # 210 Organismes reconnus par SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
152	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	6,12 \$	/h	X	0,31 \$	0,61 \$	7,04 \$		50 % du tarif régulier
153	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	3,06 \$	/h	X	0,15 \$	0,31 \$	3,52 \$		25 % du tarif régulier
154	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Organismes reconnus par SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
155	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Maurice-Guilbault # 308 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
156	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi A # 114 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
157	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi A # 114 Organismes reconnus par SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
158	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi B # 115 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
159	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Multi B # 115 Organismes reconnus par SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
160	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour pratiques artistiques	3,06 \$	/h	X	0,15 \$	0,31 \$	3,52 \$		25 % du tarif régulier
161	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
162	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Organismes reconnus par SDL	12,24 \$	/h	X	0,61 \$	1,22 \$	14,07 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
163	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Paul-Dufault # 204 Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour événements publics	6,12 \$	/h	X	0,31 \$	0,61 \$	7,04 \$		50 % du tarif régulier
164	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	5,10 \$	/h	X	0,26 \$	0,51 \$	5,86 \$		25 % du tarif régulier

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
165	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	10,20 \$	/h	X	0,51 \$	1,02 \$	11,73 \$		50 % du tarif régulier
166	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
167	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Desfossés # 304 Organismes reconnus par SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
168	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
169	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Organismes reconnus par SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
170	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,65 \$	/h	X	0,38 \$	0,76 \$	8,80 \$		25 % du tarif régulier
171	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Guyon # 122 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,30 \$	/h	X	0,77 \$	1,53 \$	17,59 \$		50 % du tarif régulier
172	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,30 \$	/h	X	0,77 \$	1,53 \$	17,59 \$		50 % du tarif régulier
173	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,65 \$	/h	X	0,38 \$	0,76 \$	8,80 \$		25 % du tarif régulier
174	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Organismes reconnus par SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
175	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salle Sœur Pinsonneault # 119 Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
176	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Abbé-Gadbois A et B combinées (# 114 + # 115) Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour événements publics	30,60 \$	/h	X	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		50 % du tarif régulier
177	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Abbé-Gadbois A et B combinées (# 114 + # 115) Artistes reconnus par Conseil culture Saint-Hyacinthe pour pratiques artistiques	15,30 \$	/h	X	0,77 \$	1,53 \$	17,59 \$		25 % du tarif régulier
178	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A # 114 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,30 \$	/h	X	0,77 \$	1,53 \$	17,59 \$		50 % du tarif régulier
179	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A # 114 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,65 \$	/h	X	0,38 \$	0,76 \$	8,80 \$		25 % du tarif régulier
180	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A et B combinées (# 114 + # 115) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	61,20 \$	/h	X	3,06 \$	6,10 \$	70,36 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
181	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi A et B combinées (# 114 + # 115) Organismes reconnus par SDL	61,20 \$	/h	X	3,06 \$	6,10 \$	70,36 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
182	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi B # 115 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour événements publics	15,30 \$	/h	X	0,77 \$	1,53 \$	17,59 \$		50 % du tarif régulier
183	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Location plateaux	Salles Multi B # 115 Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe) pour pratiques artistiques	7,65 \$	/h	X	0,38 \$	0,76 \$	8,80 \$		25 % du tarif régulier
184	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe)	42,97 \$	/h	X	2,15 \$	4,29 \$	49,41 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
185	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Organismes reconnus par le SDL	42,97 \$	/h	X	2,15 \$	4,29 \$	49,41 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
186	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Entretien et surveillance Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	42,97 \$	/h	X	2,15 \$	4,29 \$	49,41 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
187	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	24,48 \$	/h	X	1,22 \$	2,44 \$	28,15 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
188	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Organismes reconnus par le SDL	24,48 \$	/h	X	1,22 \$	2,44 \$	28,15 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
189	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	- Scénographie (sonorisation et/ou éclairage) Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe)	24,48 \$	/h	X	1,22 \$	2,44 \$	28,15 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
190	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Organismes reconnus par SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
191	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Entreprises commerciales et organismes non reconnus par le SDL	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
192	LOISIRS ET CULTURE	Centre culturel Humania - Ress. Hum.	Scénographie (montage de scène) Artistes reconnus (Conseil culture Saint-Hyacinthe)	20,40 \$	/h	X	1,02 \$	2,03 \$	23,45 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
193	LOISIRS ET CULTURE	Frais d'administration	Frais d'administration	14%					14%		Applicable pour les organismes non reconnus / entreprises commerciales
194	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Double	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	51,00 \$	/h	x	2,55 \$	5,09 \$	58,64 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
195	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Double	- Organismes reconnus par le SDL	51,00 \$	/h	x	2,55 \$	5,09 \$	58,64 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
196	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Simple	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	30,60 \$	/h	x	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
197	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Simple	- Organismes reconnus par le SDL	30,60 \$	/h	x	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
198	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Triple	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	71,40 \$	/h	x	3,57 \$	7,12 \$	82,09 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
199	LOISIRS ET CULTURE	Gymnase - Triple	- Organismes reconnus par le SDL	71,40 \$	/h	x	3,57 \$	7,12 \$	82,09 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
200	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak double - pédalos 4 places - canot - chaloupe	- Avec carte « Accès-Loisirs »	10,44 \$	/h	x	0,52 \$	1,04 \$	12,00 \$		
201	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak double - pédalos 4 places - canot - chaloupe	- Sans carte « Accès-Loisirs »	13,05 \$	/h	x	0,65 \$	1,30 \$	15,00 \$		
202	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak simple - pédalos	- Avec carte « Accès-Loisirs »	6,96 \$	/h	x	0,35 \$	0,69 \$	8,00 \$		
203	LOISIRS ET CULTURE	Location kayak simple - pédalos	- Sans carte « Accès-Loisirs »	9,57 \$	/h	x	0,48 \$	0,95 \$	11,00 \$		
204	LOISIRS ET CULTURE	Location rabaska	- Avec carte « Accès-Loisirs »	39,14 \$	/h	x	1,96 \$	3,90 \$	45,00 \$		
205	LOISIRS ET CULTURE	Location rabaska	- Sans carte « Accès-Loisirs »	47,84 \$	/h	x	2,39 \$	4,77 \$	55,00 \$		
206	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Glace -AUT. - Institutions d'enseignement	Partenaires - Entre 8 h et 16 h	119,33 \$	/h	x	5,97 \$	11,90 \$	137,20 \$		Réf.Selon entente-protocole et décision du conseil du 10 mars 2014
207	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Glace HIVER - Institutions d'enseignement	Partenaires - Entre 8 h et 16 h	111,82 \$	/h	x	5,59 \$	11,15 \$	128,57 \$		Réf.Selon entente-protocole et décision du conseil du 10 mars 2014
208	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme Minuit à 17 h	136,68 \$	/h	x	6,83 \$	13,63 \$	157,15 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
209	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location de glace AUT. - Clientèle mineure majoritairement composée de résidents âgés de 17 ans et	- Organismes reconnus par le SDL Automne	119,33 \$	/h	x	5,97 \$	11,90 \$	137,20 \$		Réf. Décision du conseil du 10 mars 2014
210	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location de glace HIVER - Clientèle mineure majoritairement composée de résidents âgés de 17 ans et	- Organismes reconnus par le SDL Hiver	111,82 \$	/h	x	5,59 \$	11,15 \$	128,57 \$		Réf. Décision du conseil du 10 mars 2014
211	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location hors glace -Plateau seulement (3 h min.)	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	91,80 \$	/h	x	4,59 \$	9,16 \$	105,55 \$	x	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
212	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Location hors glace -Plateau seulement (3 h min.)	- Organismes reconnus par le SDL	91,80 \$	/h	x	4,59 \$	9,16 \$	105,55 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
213	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT Location de glace Clientèle adulte	- Organismes reconnus par le SDL	130,64 \$	/h	x	6,53 \$	13,03 \$	150,20 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
214	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 17 h à 23 h	263,79 \$	/h	x	13,19 \$	26,31 \$	303,29 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
215	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 23 h à minuit	163,30 \$	/h	x	8,17 \$	16,29 \$	187,75 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
216	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme Minuit à 17 h	137,50 \$	/h	X	6,88 \$	13,72 \$	158,09 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
217	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace Clientèle adulte	-Contrat occasionnel de 17 h à 23 h (20% après le 1er novembre)	211,03 \$	/h	X	10,55 \$	21,05 \$	242,63 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
218	LOISIRS ET CULTURE	LPG AUT. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat occasionnel Minuit à 17 h (20 % après le 1er novembre)	110,00 \$	/h	X	5,50 \$	10,97 \$	126,47 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
219	LOISIRS ET CULTURE	LPG Automne Location de glace occasionnelle enfant/adulte	Hors période- Location occasionnelle et tournoi (mois août)	125,63 \$	/h	x	6,28 \$	12,53 \$	144,44 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016 (Aug.selon IPC juillet)
220	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER _Localtion de glace Clientèle adulte	Contrat occasionnel de 23h à minuit (20% après le 1er novembre)	129,22 \$	/h	X	6,46 \$	12,89 \$	148,57 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
221	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER Location de glace occasionnelle enfant/adulte	- Hors période Location occasionnelle et tournoi (mois avril à juillet)	124,25 \$	/h	x	6,21 \$	12,39 \$	142,86 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
222	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER - Location de glace Clientèle adulte	-Contrat occasionnel de 17 h à 23 h (20% après le 1er novembre)	208,74 \$	/h	X	10,44 \$	20,82 \$	240,00 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
223	LOISIRS ET CULTURE	LPG -HIVER - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 23 h à minuit	161,52 \$	/h	X	8,08 \$	16,11 \$	185,71 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
224	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat à long terme de 17 h à 23 h	260,92 \$	/h	X	13,05 \$	26,03 \$	299,99 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
225	LOISIRS ET CULTURE	LPG HIVER. - Location de glace clientèle adulte	- Contrat occasionnel Minuit à 17 h (20 % après le 1er novembre)	109,34 \$	/h	X	5,47 \$	10,91 \$	125,71 \$		Réf. Décision du conseil du 29/02/2016
226	LOISIRS ET CULTURE	LPG OSBL - Salle Paul-Émile-Paris	- Organismes reconnus par le SDL	16,14 \$	/h	X	0,81 \$	1,61 \$	18,55 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
227	LOISIRS ET CULTURE	LPG - Salle Paul-Émile-Paris	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	16,14 \$	/h	X	0,81 \$	1,61 \$	18,55 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
228	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barricades de rue	- Organismes reconnus par le SDL	4,43 \$	/unité	X	0,22 \$	0,44 \$	5,09 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
229	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cache-fils	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	8,16 \$	/unité	x	0,41 \$	0,81 \$	9,38 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
230	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cache-fils	- Organismes reconnus par le SDL	8,16 \$	/unité	x	0,41 \$	0,81 \$	9,38 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
231	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Chaises en résine	- Organismes reconnus par le SDL	1,66 \$	/chaise	X	0,08 \$	0,17 \$	1,91 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
232	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cônes 18 pouces	- Organismes reconnus par le SDL	4,16 \$	/unité	X	0,21 \$	0,42 \$	4,78 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
233	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Lutrin	- Organismes reconnus par le SDL	93,64 \$	/événement	X	4,68 \$	9,34 \$	107,66 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
234	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Module de scène en bois	- Organismes reconnus par le SDL	6,46 \$	/unité	x	0,32 \$	0,64 \$	7,42 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
235	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Nappes noires	- Organismes reconnus par le SDL	10,16 \$	/unité	X	0,51 \$	1,01 \$	11,68 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
236	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Podium	- Organismes reconnus par le SDL	93,64 \$	/événement	X	4,68 \$	9,34 \$	107,66 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
237	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Porte-drapeau	- Organismes reconnus par le SDL	7,14 \$	/événement	x	0,36 \$	0,71 \$	8,21 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
238	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Tables 2 x 6 en résine	- Organismes reconnus par le SDL	6,46 \$	/unité	X	0,32 \$	0,64 \$	7,42 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
239	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Grillages noirs	- Organismes reconnus par le SDL	7,38 \$	/unité	X	0,37 \$	0,74 \$	8,49 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
240	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Modules électriques	- Organismes reconnus par le SDL	54,00 \$	/jour	X	2,70 \$	5,39 \$	62,09 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
241	LOISIRS ET CULTURE	Matériel OSBL - Rampe d'accès	- Organismes reconnus par le SDL	22,14 \$	/événement	x	1,11 \$	2,21 \$	25,46 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
242	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barricades de rue	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4,43 \$	/unité	X	0,22 \$	0,44 \$	5,09 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
243	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barrières de foule	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	9,23 \$	/unité	X	0,46 \$	0,92 \$	10,61 \$	X	Application de la politique de reconnaissance du SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / autres programmes en vigueur
244	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Barrières de foule	- Organismes reconnus par le SDL	9,23 \$	/unité	X	0,46 \$	0,92 \$	10,61 \$		Application de la politique de reconnaissance du SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / autres programmes en vigueur
245	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Chaises en résine	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	1,66 \$	/chaise	X	0,08 \$	0,17 \$	1,91 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
246	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Cônes 18 pouces	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4,16 \$	/unité	X	0,21 \$	0,42 \$	4,78 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
247	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Grillages noirs	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	7,38 \$	/unité	X	0,37 \$	0,74 \$	8,49 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
248	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Lutrin	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	93,64 \$	/événement	X	4,68 \$	9,34 \$	107,66 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
249	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Module de scène en bois	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	6,46 \$	/unité	X	0,32 \$	0,64 \$	7,42 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
250	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Modules électriques	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	54,00 \$	/jour	X	2,70 \$	5,39 \$	62,09 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
251	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Nappes noires	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	10,16 \$	/unité	X	0,51 \$	1,01 \$	11,68 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
252	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Plate-forme de spectacles pour activités locales	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	478,07 \$	/événement	X	23,90 \$	47,69 \$	549,67 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
253	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Plate-forme de spectacles pour activités locales	- Organismes reconnus par le SDL	478,07 \$	/événement	X	23,90 \$	47,69 \$	549,67 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
254	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Podium	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	93,64 \$	/événement	X	4,68 \$	9,34 \$	107,66 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
255	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Porte-drapeau	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	7,14 \$	/événement	X	0,36 \$	0,71 \$	8,21 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
256	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Poubelle - bac recyclage 240 l.	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	4,08 \$	/unité	x	0,20 \$	0,41 \$	4,69 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
257	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Poubelle - bac recyclage 240 l.	- Organismes reconnus par le SDL	4,08 \$	/unité	x	0,20 \$	0,41 \$	4,69 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
258	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Rampe d'accès	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	22,14 \$	/événement	x	1,11 \$	2,21 \$	25,46 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
259	LOISIRS ET CULTURE	Matériel - Tables 2 x 6 en résine	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	6,46 \$	/unité	X	0,32 \$	0,64 \$	7,42 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
260	LOISIRS ET CULTURE	Palestre	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	30,60 \$	/h	x	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
261	LOISIRS ET CULTURE	Palestre	- Organismes reconnus par le SDL	30,60 \$	/h	x	1,53 \$	3,05 \$	35,18 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
262	LOISIRS ET CULTURE	Photocopies OSBL	- Organismes non reconnus par le SDL / entreprises commerciales	0,39 \$	/feuille (noir et blanc)	X	0,02 \$	0,04 \$	0,45 \$	X	Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
263	LOISIRS ET CULTURE	Photocopies OSBL	- Organismes reconnus par le SDL	0,16 \$	/unité noir et blanc	X	0,01 \$	0,02 \$	0,19 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
264	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné	29,54 \$	/h	X	1,48 \$	2,95 \$	33,96 \$	x	
265	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné avec éclairage	34,15 \$	/h	X	1,71 \$	3,41 \$	39,26 \$	x	
266	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel - éclairé/partie - Adultes et privé	- Terrain ligné avec éclairage et vestiaire	47,99 \$	/h	X	2,40 \$	4,79 \$	55,18 \$	x	
267	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel et synthétique - éclairé/partie - Clientèle mineure	- Organismes reconnus par le SDL	38,76 \$	par partie	X	1,94 \$	3,87 \$	44,56 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
268	LOISIRS ET CULTURE	Soccer naturel et synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes	- Organismes reconnus par le SDL	38,76 \$	par partie	X	1,94 \$	3,87 \$	44,56 \$		Application de la politique de reconnaissance des organismes SDL / Application du Cadre de reconnaissance des événements / Autres programmes en vigueur
269	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 11 éclairé	96,92 \$	/h	X	4,85 \$	9,67 \$	111,43 \$	x	
270	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 11 non éclairé	78,46 \$	/h	X	3,92 \$	7,83 \$	90,21 \$	x	
271	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 7 éclairé	49,55 \$	/h	X	2,48 \$	4,94 \$	56,97 \$	x	
272	LOISIRS ET CULTURE	Soccer synthétique - éclairé/partie - Clientèles adultes et privées	- Terrain à 7 non éclairé	39,69 \$	/h	X	1,98 \$	3,96 \$	45,63 \$	x	

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
273	LOISIRS ET CULTURE	Surcharge non résident	Centre aquatique Desjardins	413,13 \$		x	20,66 \$	41,21 \$	475,00 \$		
274	LOISIRS ET CULTURE	Surcharge non résident	Centre culturel Humania Assurance	108,72 \$		x	5,44 \$	10,84 \$	125,00 \$		
275	LOISIRS ET CULTURE	Surcharge non résident	Centre multisports C-A-Gauvin	413,13 \$		x	20,66 \$	41,21 \$	475,00 \$		
276	LOISIRS ET CULTURE	Surcharge non résident	Médiathèque maskoutaine	108,72 \$		x	5,44 \$	10,84 \$	125,00 \$		
277	LOISIRS ET CULTURE	Surcharge non résident	Stade L-P-Gaucher	565,34 \$		x	28,27 \$	56,39 \$	650,00 \$		
278	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Coût de remplacement d'un médaillon abîmé ou perdu	5,20 \$					5,20 \$		
279	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence permanente pour un chien-guide	21,00 \$	une seule fois				21,00 \$		
280	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Licence pour un chien	28,00 \$	/an				28,00 \$		
281	TRAVAUX PUBLICS	Contrôle animal	Permis pour chenil	130,05 \$					130,05 \$		
282	TRAVAUX PUBLICS	Fauchage de terrain	Fauchage de terrain	mètre carré		x				x	Minimum de 100 \$ facturation au mètre carré selon le dernier appel d'offre
283	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 150 kW	488,99 \$	/jour	x	24,45 \$	48,78 \$	562,21 \$	x	
284	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 3 500 W ou 4 500 W	23,10 \$	/h	x	1,15 \$	2,30 \$	26,56 \$	x	
285	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 30 kW	113,52 \$	/jour	x	5,68 \$	11,32 \$	130,52 \$	x	
286	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 6 500 W	28,61 \$	/h	x	1,43 \$	2,85 \$	32,90 \$	x	
287	TRAVAUX PUBLICS	Génératrice	Génératrice 80 kW	286,11 \$	/jour	x	14,31 \$	28,54 \$	328,95 \$	x	
288	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Rue Gauthier	0,25 \$	pour 15 minutes				0,25 \$		Minimum 60 minutes
289	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Toutes les rues sauf Gauthier	0,25 \$	pour 15 minutes				0,25 \$		Minimum 15 minutes
290	TRAVAUX PUBLICS	Horodateurs	Transaction par téléphone intelligent	0,26 \$	/ transaction	x	0,01 \$	0,03 \$	0,30 \$		0,30 \$ taxes incluses
291	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Bris aux bornes-fontaines	Coût						x	Coûts réels
292	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Caméra pour égout	Coût						x	Minimum 1/2 heure
293	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Creusage pneumatique	255,52 \$	/h				255,52 \$	x	Avec notre camion
294	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Frais d'ouverture ou de fermeture d'une borne-fontaine	115,00 \$	/ jour				115,00 \$	x	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
295	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Nettoyage d'un branchement d'aqueduc par pression	Coût	/intervention					X	Coûts réels
296	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - En dehors de l'horaire régulier de travail - Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	125,00 \$	/intervention				125,00 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
297	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Ouverture ou fermeture d'une entrée de service - Horaire régulier de travail - Tarif applicable si l'entrée de service est accessible. Dans le cas contraire s'ajouteront à ces frais les coûts directs (temps hommes et machinerie).	45,00 \$					45,00 \$	X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
298	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement d'aqueduc, d'égout ou disjonction du réseau	Coût						X	Règlement 346 (était 288). - OUVERTURE /FERMETURE D'EAU
299	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Raccordement temporaire d'aqueduc	Coût						X	
300	TRAVAUX PUBLICS	Hygiène du milieu	Vérification ou déblocage de raccordement d'égout - horaire régulier de travail ou en dehors des heures	Coût						X	
301	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - jusqu'à 5 000 mc	2,10 \$	metres cubes	x	0,11 \$	0,21 \$	2,41 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
302	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - entre 5 001 et 7 500 mc	1,80 \$	metres cubes	x	0,09 \$	0,18 \$	2,07 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
303	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - entre 7 501 et 10 000 mc	1,50 \$	metres cubes	x	0,08 \$	0,15 \$	1,72 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
304	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Disposition des neiges usées - plus de 10 000 mc	1,15 \$	metres cubes	x	0,06 \$	0,11 \$	1,32 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
305	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Asphaltage	38,00 \$	/m2	X	1,90 \$	3,79 \$	43,69 \$	X	Véhicules, équipements, main-d'oeuvre et asphalte inclus
306	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Balai aspirateur	75,00 \$	/h	X	3,75 \$	7,48 \$	86,23 \$	X	(Indexation 5%) Main-d'oeuvre en sus
307	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Bris aux lampadaires de rue	Coût		x				X	Coûts réels
308	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 10 roues	70,00 \$	/h	X	3,50 \$	6,98 \$	80,48 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
309	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 12 roues	80,00 \$	/h	X	4,00 \$	7,98 \$	91,98 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
310	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 6 roues, 7 tonnes ou plus	40,00 \$	/h	X	2,00 \$	3,99 \$	45,99 \$	X	Main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
311	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion 6 roues, moins de 7 tonnes	35,00 \$	/h	X	1,75 \$	3,49 \$	40,24 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
312	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion de signalisation	70,00 \$	/h	X	3,50 \$	6,98 \$	80,48 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
313	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion et remorque	35,00 \$	/h	X	1,75 \$	3,49 \$	40,24 \$	X	
314	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion nacelle	55,00 \$	/h	X	2,75 \$	5,49 \$	63,24 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
315	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion outils	36,00 \$	/h	X	1,80 \$	3,59 \$	41,39 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
316	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camion récurveur (combiné)	260,00 \$	/h	X	13,00 \$	25,94 \$	298,94 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
317	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Camionnette	24,00 \$	/h	X	1,20 \$	2,39 \$	27,59 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
318	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Chargeur sur roues	93,00 \$	/h	X	4,65 \$	9,28 \$	106,93 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
319	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Chargeur sur roues avec souffleur	400,00 \$	/h	X	20,00 \$	39,90 \$	459,90 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
320	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Collecte de résidus et/ou de biens sur la voie publique	Coût						X	Main-d'oeuvre en sus
321	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Coupe de bordure et frais de nettoyage / main-d'oeuvre	Coût						X	Minimum 75 \$ (plus 14 % adm.)
322	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Déchiqueteur à branches + camion 6 roues	115,00 \$	/h	X	5,75 \$	11,47 \$	132,22 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
323	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Dégeleuse	40,00 \$	/h	X	2,00 \$	3,99 \$	45,99 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
324	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fils d'alimentation (# 3/0)	12,00 \$	/50 pi	X	0,60 \$	1,20 \$	13,80 \$	X	
325	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fils d'alimentation (4 # 2)	29,00 \$	/125 pi	X	1,45 \$	2,89 \$	33,34 \$	X	
326	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Fourniture de petits appareils (scie à béton, perceuse à béton, plaque vibrante, pilonneuse, pompe submersible)	24,00 \$	/h	X	1,20 \$	2,39 \$	27,59 \$	X	Tarif forfaitaire pour l'utilisation de l'ensemble de ce type d'appareils.
327	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Localisateur de conduites	18,00 \$	/h	X	0,90 \$	1,80 \$	20,70 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
328	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	MADVAC (balai aspirateur pour trottoirs et parcs)	40,00 \$	/h	X	2,00 \$	3,99 \$	45,99 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
329	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Paveuse et remorque	175,00 \$	/h	X	8,75 \$	17,46 \$	201,21 \$	X	Main-d'oeuvre et camion en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
330	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Pelle avec marteau (TRAMAC)	216,00 \$	/h	X	10,80 \$	21,55 \$	248,35 \$	X	Main-d'œuvre en sus
331	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Pelle excavatrice sur roues 180-WV	172,00 \$	/h	X	8,60 \$	17,16 \$	197,76 \$	X	Main-d'œuvre en sus
332	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Prêt de barricades de rue	4,75 \$	/jour/ barricade	X	0,24 \$	0,47 \$	5,46 \$	X	Dépôt 50 \$ remboursable / valeur du marché
333	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Prêt de barricades de rue - OSBL	Sans frais							Dépôt 50 \$ remboursable
334	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Puces - Accès au site de neige usée - rues Lemire et Choquette	45,00 \$					45,00 \$		Dépôt de 50 \$ remboursable au moment du retour de la puce. Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
335	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Réfection d'une section de bordure à la demande du propriétaire	Coût	/ m. lin.					X	Minimum 100 \$
336	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Réfection d'une section de trottoir à la demande du propriétaire	Coût	/m2					X	Minimum 150 \$
337	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Remorque 2 essieux	86,00 \$	/h	X	4,30 \$	8,58 \$	98,88 \$	X	Main-d'œuvre en sus
338	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rétrocaveuse	86,00 \$	/h	X	4,30 \$	8,58 \$	98,88 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
339	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rétrocaveuse avec outils (TRAMAC, plaque vibrante)	110,00 \$	/h	X	5,50 \$	10,97 \$	126,47 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
340	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Rouleau compacteur 48"	74,00 \$	/h	X	3,70 \$	7,38 \$	85,08 \$	X	Main-d'œuvre en sus
341	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Thermopaveuse (incluant camion)	172,00 \$	/h	X	8,60 \$	17,16 \$	197,76 \$	X	Main-d'oeuvre en sus
342	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Tracteur multifonctions (Trackless)	47,00 \$	/h	X	2,35 \$	4,69 \$	54,04 \$	X	Main-d'oeuvre en sus

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
343	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 150 kVA	290,00 \$	/événement	X	14,50 \$	28,93 \$	333,43 \$	X	1 installation / désinstallation
344	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 37 1/2 kVA	115,00 \$	/événement	X	5,75 \$	11,47 \$	132,22 \$	X	1 installation / désinstallation
345	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 40 kVA	115,00 \$	/événement	X	5,75 \$	11,47 \$	132,22 \$	X	1 installation / désinstallation
346	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Transformateur 75 kVA	171,00 \$	/événement	X	8,55 \$	17,06 \$	196,61 \$	X	1 installation / désinstallation
347	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Travaux ou utilisation de l'emprise municipale	125,00 \$	3 jours et plus				125,00 \$	X	Règlement 399 article 7.1 a)
348	TRAVAUX PUBLICS	Transport routier	Travaux ou utilisation de l'emprise municipale	75,00 \$	moins de 3 jours				75,00 \$	X	Règlement 399 article 7.1 a)
349	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	De nuit - sur rue - Période hivernale	60,00 \$	/an, sauf centre-ville	X	3,00 \$	5,99 \$	68,99 \$		Règlement #47
350	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	Frais de paiement de vignette par carte de crédit en ligne	5,90 \$	/événement				5,90 \$		
351	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	INTACT - Centre-Ville	55,00 \$	/an, juillet à fin juin	X	2,75 \$	5,49 \$	63,24 \$		Entrée en vigueur de cette tarification le 1er septembre 2018
352	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	rue Vanier	55,00 \$		X	2,75 \$	5,49 \$	63,24 \$		Règlement #1600-62C Avenue Vanier
353	TRAVAUX PUBLICS	Vignettes de stationnement	Stationnement au pourtour du CSSSRY ainsi que l'avenue Hôtel-Dieu	16,25 \$	une seule fois ou lors du remplacement	X	0,81 \$	1,62 \$	18,68 \$		Règlement #1600-161 , 1600-172, 1600-62, 1600-66.
354	URBANISME	Attestations diverses	Analyse droit acquis	200,00 \$					200,00 \$		
355	URBANISME	Attestations diverses	Étude demande d'autorisation CPTAQ	209,10 \$					209,10 \$		
356	URBANISME	Attestations diverses	Toute autre attestation (RACJ, SAAQ, zonage, ETC.)	53,00 \$					53,00 \$		
357	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande d'acquisition d'un terrain municipal	520,20 \$					520,20 \$		
358	URBANISME	Autres demandes diverses	Demande de tolérance	520,20 \$					520,20 \$		Une somme de 500\$ est en plus demandée en dépôt en garantie lorsque la tolérance vise l'installation d'une conduite sous le chemin public (ce montant de dépôt est remboursable une fois l'acte de tolérance signée)
359	URBANISME	Bac de récupération de vêtements	organisme local sans appui d'un organisme ou d'une communauté religieuse	1 040,40 \$	par bac				1 040,40 \$		Référence au règlement 350
360	URBANISME	Bac de récupération de vêtements	Organismes avec résolution - organisme local	Sans frais							Gratuit / référence au règlement 350

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
361	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'aménager une aire de stationnement, une aire de chargement ou déchargement (aménagement, modification, agrandissement, réaménagement, etc.)	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
362	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation d'afficher	2,55 \$				2,55 \$		2,55 \$ par 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum (pour enseignes au mur par établissement sans égard au nombre d'enseignes dans le même permis. Sur poteau, un permis par enseigne)
363	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'autorisation de déblayer ou remblayer	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
364	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déménager (sur un autre terrain)	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
365	URBANISME	Certificat d'autorisation	De démolir (un bâtiment accessoire ou une démolition partielle d'un bâtiment principal)	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
366	URBANISME	Certificat d'autorisation	De démolir un bâtiment principal (démolition complète)	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 200 \$)
367	URBANISME	Certificat d'autorisation	De déplacer (sur le même terrain)	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
368	URBANISME	Certificat d'autorisation	D'installer, modifier ou réparer un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
369	URBANISME	Certificat d'autorisation	Gîte du passant	107,10 \$				107,10 \$		
370	URBANISME	Certificat d'autorisation	Modification à une installation d'élevage (sans travaux)	53,04 \$				53,04 \$		Si travaux requis, tarif pour travaux seulement à payer
371	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour couper des arbres	26,52 \$				26,52 \$		
372	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour l'installation d'un équipement	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
373	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour travaux dans la plaine inondable, la rive et le littoral d'un cours d'eau ou dans une zone d'embâcle	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
374	URBANISME	Certificat d'autorisation	Pour un puits ou pour un système de géothermie	2,55 \$				2,55 \$		2,55\$ du 1 000 \$ déclaré (minimum 50 \$)
375	URBANISME	Certificat d'autorisation	Résidence deux générations	423,30 \$				423,30 \$		Annuellement. Si le 1er permis est obtenu après le 1er juillet, le tarif est réduit de moitié. Si travaux requis, tarif pour travaux seulement à payer
376	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Arrosage	52,02 \$				52,02 \$		Règlement 74
377	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Bazar, pour organisme local, pour financement	Sans frais						Règlement 14
378	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Événement promotionnel (tente, etc.)	204,00 \$				204,00 \$		Pour chaque période de deux semaines
379	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	PPCMOI- entreposage extérieur	750,00 \$				750,00 \$		certificat valide pour 5 ans

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
380	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Stationnement temporaire	104,04 \$					104,04 \$		Aménagé en vertu de l'article 18,8 rgl 350
381	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Terrasse saisonnière sur l'emprise municipale	204,00 \$					204,00 \$		par année civile
382	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente d'arbres de Noël	204,00 \$					204,00 \$		Montant à payer pour toute la période
383	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente saisonnière de fruits et légumes dans un kiosque	204,00 \$					204,00 \$		Tarif pour la période d'installation
384	URBANISME	Certificat d'autorisation - usage temporaire	Vente-débaras	52,02 \$					52,02 \$		Règlement 14
385	URBANISME	Certificat d'occupation	Nouvel usage autre que le commerce de type I	107,10 \$					107,10 \$		
386	URBANISME	Certificat d'occupation	Nouvel usage commercial dans une résidence	104,04 \$					104,04 \$		Commerce de type I
387	URBANISME	Conteneur de transport dans l'aire d'entreposage de type D	Premier conteneur Autres conteneurs - montant en gradation de 100\$ pour chaque conteneur	312,12 \$					312,12 \$		Si le premier permis est obtenu après le 1er juillet le tarif est réduit de 50 %
388	URBANISME	Copie	Copie de toute la matrice graphique	173,74 \$		X	8,69 \$	17,33 \$	199,75 \$		
389	URBANISME	Copie	Copie du plan d'urbanisme (incluant cartes)	35,70 \$		X	1,79 \$	3,56 \$	41,05 \$		
390	URBANISME	Copie	Feuille de la matrice graphique	3,85 \$		X	0,19 \$	0,38 \$	4,43 \$		Loi sur l'accès à l'information
391	URBANISME	Copie du plan de zonage	- 1 seul feuillet	3,85 \$		X	0,19 \$	0,38 \$	4,43 \$		Loi sur l'accès à l'information
392	URBANISME	Copie du plan de zonage	- les 7 feuillets	26,95 \$		X	1,35 \$	2,69 \$	30,99 \$		Loi sur l'accès à l'information
393	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Annexes (plans de zonage et autres cartes)	3,85 \$		X	0,19 \$	0,38 \$	4,43 \$		Loi sur l'accès à l'information
394	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Grilles de spécifications	0,38 \$		X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		Loi sur l'accès à l'information
395	URBANISME	Copie du règlement d'urbanisme	Texte et annexes en format 8 1/2 x 11 ou 8 1/2 x 14	0,38 \$		X	0,02 \$	0,04 \$	0,44 \$		Loi sur l'accès à l'information
396	URBANISME	Demande de dérogation mineure	- Analyse de la demande	520,20 \$					520,20 \$		
397	URBANISME	Demande de dérogation mineure	- Procédure	312,12 \$					312,12 \$		
398	URBANISME	Demande de modification au règlement sur les PIIA	- Analyse de la demande	520,20 \$					520,20 \$		
399	URBANISME	Demande de modification au règlement sur les PIIA	- Procédure	1 456,56 \$					1 456,56 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
400	URBANISME	Demande de modification au règlement de PPCMOI, au plan d'urbanisme et processus d'adoption des résolutions	- Analyse de la demande	520,20 \$					520,20 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
401	URBANISME	Demande de modification au règlement de PPCMOI, au plan d'urbanisme et processus d'adoption des résolutions	Procédure de modification au plan d'urbanisme, règlement PPCMOI et d'adoption des résolutions	2 861,10 \$					2 861,10 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
402	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme	- Analyse de la demande	520,20 \$					520,20 \$		
403	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme	- Procédure	1 768,68 \$					1 768,68 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
404	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme et au plan d'urbanisme	- Analyse de la demande	520,20 \$					520,20 \$		
405	URBANISME	Demande de modification au règlement d'urbanisme et au plan d'urbanisme	- Procédure	2 601,00 \$					2 601,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
406	URBANISME	Demande de modification au règlement d'usage conditionnel et résolution	- Analyse de la demande	520,20 \$					520,20 \$		
407	URBANISME	Demande de modification au règlement d'usage conditionnel et résolution	Procédure de modification au règlement d'usage conditionnel et d'adoption de la résolution	2 080,80 \$					2 080,80 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
408	URBANISME	Demande de modification au règlement PPCMOI et résolutions	- Analyse de la demande	520,20 \$					520,20 \$		
409	URBANISME	Demande de modification au règlement PPCMOI et résolutions	Procédure de modification au règlement PPCMOI et d'adoption des résolutions	2 340,90 \$					2 340,90 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
410	URBANISME	Demande d'exclusion de la zone agricole	- Analyse de la demande	750,00 \$					750,00 \$		Une somme de 250 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil ou la MRC des maskoutains refuserait d'appuyer la demande d'exclusion.
411	URBANISME	Demande d'exclusion de la zone agricole	Modificatioms au plan d'urbanisme et auu règlement	2 601,00 \$					2 601,00 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
412	URBANISME	Divers	Bac 240 litres vert ou brun	81,40 \$					81,40 \$		Non taxable aux citoyens de Ville, car service obligatoire Prix d'achat 69,27 \$ + 14 % de frais de gestion
413	URBANISME	Divers	Bacs 240 litres vert usagé	23,26 \$		x	1,16 \$	2,32 \$	26,74 \$		Normalement, vendu seulement aux autres municipalités
414	URBANISME	Divers	Bacs 360 litres vert	80,77 \$					80,77 \$		Taxable si vendu à SER et autres autres citoyens de la Ville Prix d'achat 66,97 \$ + 14 % de frais de gestion
415	URBANISME	Divers	Bacs bruns 120 litres	63,79 \$					63,79 \$		pour le centre ville depuis 2016
416	URBANISME	Divers	Surcharge pour déplacement inutile	75,00 \$					75,00 \$		Par déplacement (règlement 360)
417	URBANISME	Divers	vidange fosse septique / hors saison	245,00 \$					245,00 \$		pour une résidence isolée par année vidance hors période (rgl 360)
418	URBANISME	Divers	vidange fosse septique / saison régulière	110,00 \$					110,00 \$		pour une résidence isolée par année durant saison régulière (rgl 360)
419	URBANISME	Divers	vidange installation septique saisonnière	55,00 \$					55,00 \$		pour résidence isolée par année durant saison régulière (rgl 360)

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
420	URBANISME	Permis de construction - autres travaux qu'une nouvelle construction d'un bâtiment principal	Bâtiment principal / bâtiment accessoire / autres structures / clôture / muret /, etc. (agrandissement, rénovation, réparation, transformation de toute sorte, ajout de logements ou chambre dans un bâtiment existant)	2,55 \$				2,55 \$		2,55 \$ du 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum / 5000\$ maximum)
421	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction	Construction nouvelle (tout autre usage: mixte, commercial, industriel, institutionnel, récréatif et agricole)	2,55 \$				2,55 \$		2,55 \$ du 1 000 \$ déclaré (50\$ minimum / 5000\$ maximum)
422	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction- résidentiel	- Chambre additionnelle	21,42 \$				21,42 \$		(MAX 5 000 \$)
423	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction- résidentiel	- Logement supplémentaire	107,10 \$				107,10 \$		(MAX 5 000 \$)
424	URBANISME	Permis de construction - nouvelle construction- résidentiel	Premier logement ou première chambre (résidence à caractère communautaire)	316,20 \$				316,20 \$		(MAX 5 000 \$)
425	URBANISME	Permis de construction d'une piscine	Piscine	2,55 \$				2,55 \$		2,55 \$ par 1 000 \$ (50\$ minimum comprenant la plate-forme et la clôture)
426	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement Lot additionnel	53,04 \$				53,04 \$		
427	URBANISME	Permis de lotissement	Lotissement premier lot	107,10 \$				107,10 \$		
428	URBANISME	Résolution d'usage conditionnel (sans modification du règlement de base)	- Analyse de la demande	520,20 \$				520,20 \$		
429	URBANISME	Résolution d'usage conditionnel (sans modification du règlement de base)	Procédure d'adoption de la résolution	1 144,44 \$				1 144,44 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
430	URBANISME	Résolutions PPCMOI (sans modification du règlement de base)	- Analyse de la demande	520,20 \$				520,20 \$		
431	URBANISME	Résolutions PPCMOI (sans modification du règlement de base)	Procédure d'adoption des résolutions	1 352,52 \$				1 352,52 \$		Une somme de 500 \$ est remboursable à l'égard de ce tarif, uniquement dans le cas où le Conseil cesse la procédure d'adoption suite à la tenue de l'assemblée de consultation publique.
432	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 1 bac de 360 l ou 2 bacs de 240 l	89,47 \$				89,47 \$		
433	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 2 bacs de 360 l ou 4 bacs de 240 l	178,95 \$				178,95 \$		
434	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 3 bacs de 360 l ou 6 bacs de 240 l	268,42 \$				268,42 \$		
435	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 4 bacs de 360 l ou 8 bacs de 240 l	357,90 \$				357,90 \$		

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
RÈGLEMENT NO 3 - Tarification de certains biens, services ou activités

	SERVICE	CATÉGORIES	DESCRIPTION	TARIF 2018	UNITÉ	TAXABLE	TPS: 5,0 %	TVQ: 9.975 %	TOTAL	Frais d'admin. 14 %	Remarques
436	URBANISME	Service de recyclage ICI	Service annuel - pour 5 bacs de 360 l ou 10 bacs de 240 l	447,37 \$					447,37 \$		
437	URBANISME	Urbanisme et mise en valeur du territoire	Modification de tout permis et certificat initial	50%							50 % du coût initial - maximum 100 \$

**(telle que modifiée par le règlement numéro 497 adopté le 21 décembre 2015
Et abrogée par le règlement numéro 525 adopté le 19 décembre 2016)**

ANNEXE III– CATEGORIE DE BATIMENTS

(Telle que modifiée par règlement numéro 366 adopté le 17 janvier 2011 et par règlement numéro 473 adopté le 15 décembre 2014)

Catégorie	Usage	Type de bâtiment	Exemples
1 / Risques faibles	Résidentiel	Bâtiments de un ou de deux (2) étages, de un ou de deux (2) logements, isolés ou jumelés.	<ul style="list-style-type: none"> - cottage - bungalow
2 / Risques moyens	Résidentiel Commercial	<p>Bâtiments résidentiels d'au plus trois (3) étages et répondant à au moins un des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) 3 à 8 logements, isolés ou jumelés; ii) 8 logements ou moins en rangée; iii) isolé et abritant un local commercial. <p>Bâtiments commerciaux d'au plus deux (2) étages, isolés, avec ou sans logement résidentiel et dont l'aire au sol est inférieure à 600 m².</p>	<ul style="list-style-type: none"> - maison individuelle en rangée - quadruplex isolé sur 2 étages - triplex isolé avec petit commerce
3 / Risques élevés	Résidentiel Commercial Industriel	<p>Bâtiments résidentiels d'au plus six (6) étages et répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) 8 logements ou moins, de 4 à 6 étages ; ii) 9 logements au plus, de 1 à 6 étages ; iii) maison de chambres (de neuf (9) chambres ou moins) ; iv) en rangée ou jumelés et abritant au moins 1 local commercial ; v) avec hangar. <p>Bâtiments commerciaux ou industriels d'au plus six (6) étages et répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) en rangée ou jumelés, avec ou sans logement résidentiel ; ii) isolé, de 3 à 6 étages, avec ou sans logement résidentiel ; iii) l'aire au sol est supérieure à 600m² et sans quantité significative de matières dangereuses. 	<ul style="list-style-type: none"> - duplex en rangée avec hangar ; - immeuble de 9 logements sur 3 étages ; - quintuplex en rangée sur 4 étages ; - triplex en rangée avec petit commerce ; - commerce d'alimentation ; - petit commerce de quartier en rangée ou jumelé
4 / Risques très élevés	Résidentiel Commercial Industriel Institutionnel	<p>Bâtiments répondant à au moins un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Sept (7) étages ou plus ou de 23 mètres de hauteur ; ii) maison de chambres (de plus de 9 chambres) ; iii) institution où les occupants ne peuvent évacuer les lieux eux-mêmes en raison de leur âge, d'un handicap ou parce qu'ils se trouvent à un endroit dont ils ne peuvent sortir seuls ; iv) présentant un risque élevé de conflagration ; v) dont l'impact d'un sinistre est susceptible d'affecter le fonctionnement de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> - aéroport - aqueduc